

# Pakistan

## Environnement opérationnel

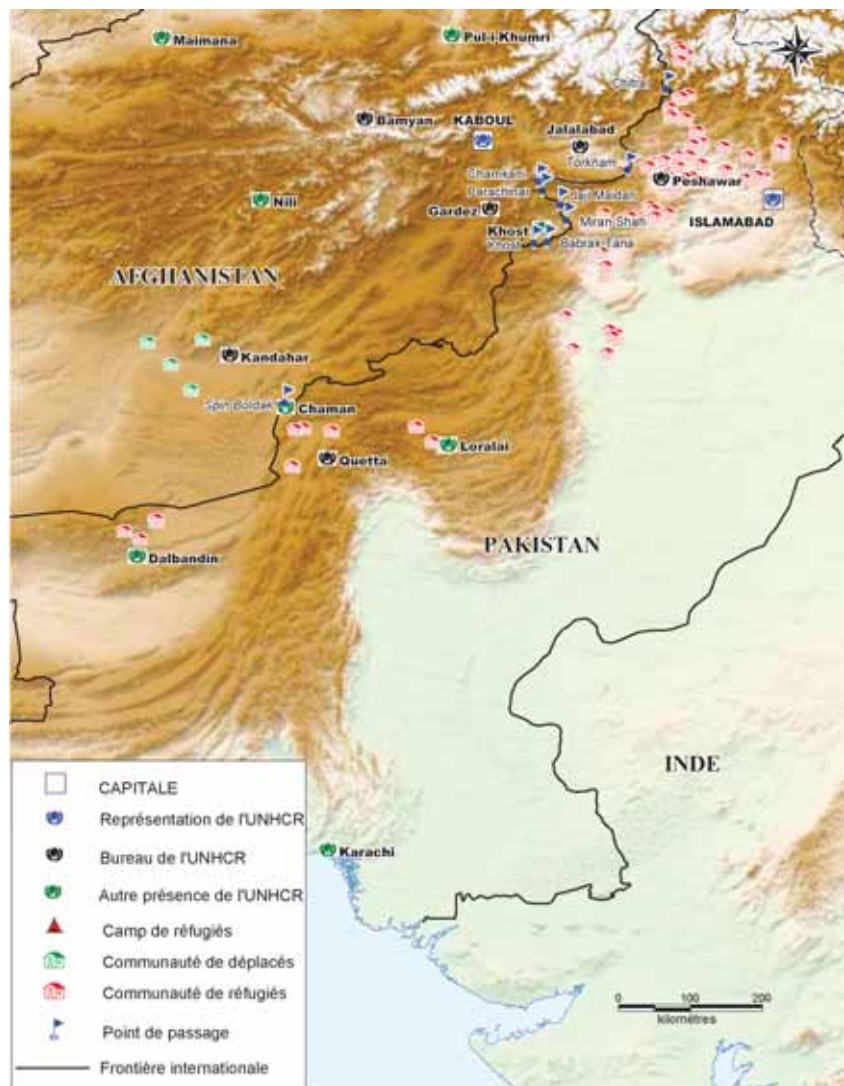
### Contexte

Le Pakistan accueille l'une des plus importantes populations réfugiées au monde depuis plus de 27 ans. Bien qu'il ne soit pas signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés ou du Protocole de 1967, le Pakistan respecte en général les principes de la protection internationale. Depuis le mois de mars 2002, près de 3,2 millions d'Afghans ont regagné leur pays d'origine avec l'aide de l'UNHCR. Quelque 2,1 millions d'Afghans enregistré demeurent néanmoins dans le pays. Le Haut Commissariat et le Gouvernement du Pakistan continuent de rechercher, en conjuguant leurs efforts, des solutions globales pour remédier à la situation de la population restante. Le rapatriement librement consenti est la solution privilégiée pour la majorité des Afghans demeurés au Pakistan mais les capacités d'absorption limitées du pays d'origine contrarient sa mise en œuvre.

Le rythme des rapatriements, qui s'était ralenti ces dernières années, a connu une accélération en 2007. Ce phénomène s'explique par la mise en place d'un colis de rapatriement amélioré et par l'application de nouvelles procédures de retour, en rapport avec l'opération de recensement de la population afghane menée entre octobre 2006 et février 2007. Du mois de mars au milieu du mois d'août 2007, plus de 300 000 Afghans ont été rapatriés de leur plein gré; dans leurs rangs se trouvaient plus de 200 000 Afghans non enregistrés, qui ont bénéficié d'un délai de grâce de six semaines, fixé d'un commun accord par le Gouvernement pakistanais et le Gouvernement afghan, pour rentrer dans leur pays. Les Afghans non enregistrés sont considérés comme des immigrants clandestins au Pakistan.

La situation politique et sécuritaire demeure tendue au Pakistan, en particulier dans les zones situées à proximité de la frontière afghane. L'insécurité et les restrictions d'accès à certaines régions ont entravé la capacité de l'UNHCR à protéger les réfugiés et à leur venir en aide

Le camp de Katcha Gari (65 000 personnes) a été fermé à la fin du mois de juillet et la fermeture du camp de Jalozai (110 000 personnes) est prévue pour le début de l'année 2008. Les réfugiés concernés par la fermeture des camps



peuvent opter pour le rapatriement librement consenti ou pour le relogement dans un autre camp au Pakistan. L'UNHCR, le Gouvernement pakistanais et le Gouvernement afghan débattent des modalités de fermeture des autres camps et prendront conjointement des décisions à ce sujet à l'occasion des réunions de la Commission tripartite.

L'Accord tripartite, qui régit les modalités du rapatriement librement consenti des Afghans, a été signé en août 2007 et s'applique jusqu'à la fin de l'année 2009.

### Besoins

Bien que la population afghane et le nombre de camps aient diminué en raison des rapatriements et de la fermeture de camps, les Afghans demeurant dans les camps ont toujours besoin d'une aide dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation élémentaire.

Plus de 2,15 millions de ressortissants afghans ont été enregistrés au cours de l'opération menée à cet effet par les autorités pakistanaises et qui a pris fin en février 2007. Les individus âgés de plus de cinq ans ont reçu une attestation d'enregistrement valable jusqu'à la fin de l'année 2009, leur reconnaissant la qualité de ressortissants afghans séjournant à titre temporaire au Pakistan. En utilisant la base de données d'enregistrement, l'UNHCR mène actuellement des opérations pilotes de profilage, à des fins de protection : il s'agit d'identifier les individus qui ont des besoins spécifiques, ceux qui ont toujours besoin d'une protection internationale et ceux qui seront ou ne seront pas en mesure de regagner l'Afghanistan. Ces informations permettront aux gouvernements, à l'UNHCR et à ses partenaires de rechercher des solutions pour les différents groupes. Le Haut Commissariat recense également les camps en vue de les fermer et de les restructurer.

L'initiative RAHA (*Refugee Affected and Hosting Areas*) vise à promouvoir la coexistence en réhabilitant les zones d'accueil des réfugiés et en améliorant les structures, au profit des communautés afghanes comme des communautés pakistanaises. En 2007, des projets pilotes ont été exécutés dans le secteur de la santé ; parallèlement, le Programme des Nations Unies pour le développement a entrepris d'évaluer les besoins des zones touchées, en termes de sauvegarde de l'environnement et de moyens d'existence.

### Total des besoins

2008 : 18 374 173 dollars E.-U.

2009 : 18 884 942 dollars E.-U.

## Objectifs principaux

- Offrir une protection internationale et des solutions durables aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.
- Repérer les catégories de personnes qui relèvent de la compétence de l'UNHCR au sein de la population afghane enregistrée ; élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour des solutions durables.
- Élaborer des solutions globales pour les réfugiés, ainsi qu'un cadre politique régional sur les questions de

migration et de déplacement des populations afghanes. Promouvoir l'adoption et la mise en œuvre du cadre par tous les acteurs concernés.

- Veiller à ce que les zones accueillant des réfugiés ou touchées par la présence de réfugiés, ainsi que les populations afghanes, soient prises en compte dans le programme de développement national et dans les programmes de développement de proximité appuyés par d'autres organismes des Nations Unies et au titre de l'initiative « Unis dans l'action ».
- Prendre des mesures coordonnées pour fermer les camps et restructurer les services, en privilégiant une approche axée sur la collectivité pour assurer la prise en charge des besoins spécifiques des populations vulnérables.

## Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- Quelque 540 000 Afghans réfugiés au Pakistan et en République islamique d'Iran (chiffre prévisionnel régional) regagnent leur pays d'origine de leur plein gré.
- Environ un millier de réfugiés ayant des besoins de protection spécifiques sont réinstallés.
- L'initiative RAHA est intégrée à l'initiative de l'ONU, « Unis dans l'action ».

## Stratégie et activités

L'intervention de l'UNHCR, précédemment axée sur l'aide humanitaire traditionnelle, se réoriente sur la protection. L'Organisation mènera des actions ciblées, fondées sur le profilage des Afghans ayant reçu une attestation d'enregistrement. En outre, un réseau de centres d'orientation et d'aide juridique implanté à travers le pays a fourni aux Afghans des informations sur des questions d'ordre juridique et sur la situation dans leur pays d'origine. Ces centres dispensent également une assistance juridique gratuite et aident à former les autorités locales au droit des réfugiés, tout en les informant du programme de rapatriement librement consenti. Les Centres jouent un rôle

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2008		Déc. 2008 - Janv. 2009		Déc. 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés <sup>1</sup>	Afghanistan	1 000 000	1 000 000	900 000	900 000	750 000	750 000
Demandeurs d'asile	Afghanistan	2 500	2 500	5 000	5 000	10 000	10 000
Autres pers. relevant de la compétence de l'UNHCR	Afghanistan	1 150 000	1 150 000	1 050 000	1 050 000	900 000	900 000
<b>Total</b>		<b>2 152 500</b>	<b>2 152 500</b>	<b>1 955 000</b>	<b>1 955 000</b>	<b>1 660 000</b>	<b>1 660 000</b>

<sup>1</sup> Le nombre de réfugiés indiqué ici correspond à une estimation. À l'occasion d'une opération de recensement menée par les autorités et par l'UNHCR et achevée en février 2007, quelque 2,15 millions d'Afghans ont été enregistrés et sont considérés comme relevant de la compétence du Haut Commissariat. Environ 976 000 d'entre eux vivent dans des camps et quelque 1 176 résident hors des camps. Certains des individus résidant hors des camps sont peut-être des réfugiés mais ils ne bénéficient pas de l'assistance de l'UNHCR, si ce n'est pour l'aide au rapatriement librement consenti. Les chiffres relatifs aux réfugiés sont en cours de révision.



UNHCR/B. Baloch

Du personnel de l'UNHCR traite le cas d'un Afghan non enregistré, rapatrié du centre de rapatriement de l'UNHCR de Hayatabad, à Peshawar.

important, en cherchant activement des recours pour les Afghans arrêtés en vertu de la loi sur les étrangers.

Le Haut Commissariat dispense une aide humanitaire axée sur la collectivité à près d'un million d'Afghans vivant dans 85 camps, en se concentrant sur l'éducation, la santé et l'eau. L'assistance traditionnelle sous forme de soins et d'entretien sera réduite puis supprimée à mesure que les services destinés aux Afghans seront intégrés au programme national. À court terme, l'UNHCR parraine des projets RAHA menés à titre expérimental pour améliorer les services de santé, au bénéfice des réfugiés et des communautés d'accueil. Il s'attache également à impliquer davantage la communauté réfugiée dans les soins de santé, la lutte contre le VIH et le SIDA, l'éducation et la gestion de l'eau.

Des réseaux de prévention de la violence sexuelle et sexiste ont été formés pour coordonner les activités de tous les acteurs offrant un appui dans ce domaine. Les réseaux se chargent de la formation, de la constitution d'une base de données commune et des mécanismes d'orientation à l'échelon des camps. Ils comprennent également un système de suivi au sein de l'UNHCR.

Le Haut Commissariat appelle à une augmentation des investissements dans les régions où les rapatriés pourraient affluer en masse et à la mise en place d'un cadre associant le Pakistan et l'Afghanistan et régissant les questions suivantes : contrôle des frontières, systèmes de visas et d'admission, migrations liées au travail saisonnier, gestion des migrations régulières et clandestines, systèmes d'asile, assistance aux réfugiés et rapatriement de ces derniers.

## Contraintes

La dégradation des conditions de sécurité dans les zones frontalières et les restrictions d'accès préoccupent vivement

l'UNHCR car ils pourraient entraîner à nouveau le déplacement d'Afghans et de Pakistanais, tout en compromettant les opérations d'assistance et le rapatriement en toute sécurité des Afghans. Le manque d'infrastructures et d'emplois observé en Afghanistan nuit à la viabilité des rapatriements et pourrait dissuader les Afghans demeurés au Pakistan de rentrer. En outre, certaines tensions bilatérales entre le Pakistan et l'Afghanistan risquent de réduire l'espace d'asile pour les Afghans.

## Organisation et mise en œuvre

### Présence de l'UNHCR

	2008	2009
Nombre de bureaux	3	3
Effectif total	166	166
Fonctionnaires internationaux	23	23
Collaborateurs nationaux	137	137
VNU	5	5
JEA	1	1

### Coordination

Le ministère des États et régions frontières (SAFRON) est toujours le principal interlocuteur de l'UNHCR au sein du Gouvernement. Le Pakistan figurant parmi les pays pilotes sélectionnés au titre de la réforme de l'ONU, l'Équipe des Nations Unies dans le pays élabore des programmes

conjoint par l'intermédiaire de cinq groupes de travail thématiques en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement. La question des réfugiés a été identifiée comme une question transversale ; de ce fait, toutes les institutions onusiennes et les autorités gouvernementales doivent s'engager à prendre dûment en considération la problématique des réfugiés lors de l'élaboration et de l'exécution des programmes de développement.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

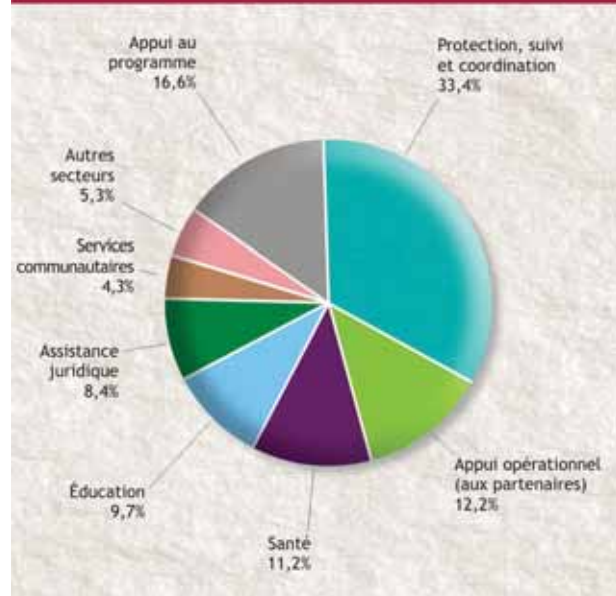
**Organismes gouvernementaux :** Commissariat aux réfugiés afghans, Direction nationale chargée de la gestion de la base de données et de l'enregistrement, ministère des États et régions frontalières.

**ONG :** *Afghan Medical Welfare Association, American Refugee Committee, Association of Medical Doctors of Asia, Basic Education and Employable Skills Training, Basic Education for Afghan Refugees, Comité international de secours (E.-U.), Conseil norvégien pour les réfugiés, Health Net International (Pays-Bas), Kuwait Joint Relief Committee, Ockenden International (R.-U.), Société pakistanaise du Croissant-Rouge, Save the Children Federation (E.-U.), Sayyed Jamal-ud-din Afghani Welfare Organisation, Service chrétien mondial (E.-U.), Services de secours catholiques, Society for Community Support to Primary Education, Society for Humanitarian Rights and Prisoners, Struggle for Change, Taraqee Foundation, The Frontier Primary Health Care, Union Aid for Afghan Refugees.*

### Partenaires opérationnels

**ONG :** *Afghan Health Training Project, Darus-Salam, Humanitarian Medical and Relief Body, International Medical Corps, Médecins Sans Frontières, Mercy Corps International, Qatar Charity.*

### Budget-programme biennal par secteur 2008-2009



## Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	2007			2008	2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	7 093 855	71 580	7 165 435	6 143 685	6 288 455
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 487 657	0	1 487 657	2 105 887	2 421 426
Assainissement	139 500	0	139 500	62 293	62 293
Assistance juridique	1 328 284	0	1 328 284	1 479 668	1 640 668
Besoins domestiques	51 803	1 835 570	1 887 373	98 000	275 207
Eau	368 832	0	368 832	445 730	392 730
Éducation	2 170 020	0	2 170 020	1 891 954	1 710 498
Santé	2 926 933	0	2 926 933	2 117 802	2 070 482
Services communautaires	663 039	0	663 039	877 670	741 670
Transport et logistique	164 030	641 448	805 478	261 094	360 366
<b>Total des opérations</b>	<b>16 393 952</b>	<b>2 548 598</b>	<b>18 942 550</b>	<b>15 483 783</b>	<b>15 963 795</b>
Appui au programme	2 659 611	0	2 659 611	2 890 391	2 921 146
<b>Total</b>	<b>19 053 563</b>	<b>2 548 598</b>	<b>21 602 161</b>	<b>18 374 173</b>	<b>18 884 942</b>

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.